

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **1RH1685S1**

MISE A JOUR du **02/06/2022**

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT

NACRE

Nature du produit
EF

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Enduit à froid, appliqué à la machine, rétro réfléchissant de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **35 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Sabot automoteur avec un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

98.34 %

Dosage humide

2280 g/m²

Durcisseur

1.66 %

SAUPOUDRAGE :

Mélange Saupoudré (- GV 600 125 AC02 - POTTERS)

100 %

Dosage utile

405 g/m²

N.B : Le dosage sur feuille documenté ici correspond au dosage mesuré sur plastique lors des essais de certification. Ce dosage est sous-estimé par rapport au dosage réel sur une chaussée non marquée (enrobé de PMT 1 mm).

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **32 °C**

T° sol : **39 °C**

Hygrométrie : **39 %**

Vent : **3 km/h**

TEMPS DE SECHAGE : **12 min**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit
Produit de base

Masse Volumique
2.01 g/ml

Teneur en cendres
82.5 %

Extrait sec
89.0 %

Bille Anneau

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PROVINCE>PARIS	PR	15.36 à 16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
						Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX	2017	8124
			Application en : 2017 - R367	PMT : 0.99 mm	2018	8100	17	

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI	SRT	Blanc		100
Exigences :	150	0.45			
Etat neuf	256	0.54	0.3254	0.3429	218
(P1) 50000	316	0.56	0.3310	0.3483	154
(P2) 100000	310	0.50	0.3316	0.3488	136
(P3) 200000	316	0.50	0.3308	0.3479	136
(P4) 500000	269	0.46	0.3278	0.3452	151
(P5) 1000000	275	0.53	0.3259	0.3432	149
(P6) 2000000	196	0.50	0.3239	0.3417	153
(P6) 2000000	Classe R3	Classe S1	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
Le 02/06/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140